



**Coordination scientifique et technique**  
Système d'Information sur la Nature et les Paysages  
Observatoire National de la Biodiversité



**AVIS DE LA CST**  
(SUITE A UNE SAISINE)

**Rappel des étapes :**

- l'avis est pré-rempli par le secrétariat de la CST et envoyé aux rapporteurs avec copie aux contributeurs
- le rapporteur principal, en lien avec le co-rapporteur, rédige une première version de l'avis et recueil des remarques et compléments des contributeurs. Pour assurer un suivi, merci de mettre en copie le secrétariat de la CST lors des échanges de ce document entre rapporteurs et contributeurs.
- une fois consolidé, l'avis est transmis par le rapporteur principal au secrétariat de la CST :

Adresse courriel secrétariat : [secretariatcst@mnhn.fr](mailto:secretariatcst@mnhn.fr)

<b>Numéro de saisine</b>	9 [10/10/2011]
<b>Titre</b>	<b>Indicateurs de la SNB</b> Construction des indicateurs de suivi de la SNB
<b>Rappel des termes principaux de la saisine</b>	<p><b>Question principale :</b> le mandat du groupe de travail associé à l'action « Indicateurs de la SNB » est-il adapté pour répondre à la question posée, aux regards des enjeux scientifiques et techniques décrits dans le mandat ?</p> <p><b>Sous-questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la composition du groupe de travail est-elle satisfaisante ?</li> <li>- les objectifs du groupe de travail sont-ils réalistes ?</li> <li>- le calendrier proposé et les livrables permettront-ils de mener à bien le projet ?</li> </ul> <p><b>Question optionnelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- quelles recommandations la CST souhaite-t-elle formuler pour la bonne conduite de ce groupe de travail ?</li> </ul> <p><b>Sous-questions optionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la CST a-t-elle des suggestions quant à la présentation en mars 2012 du travail sous une forme « état zéro » permettant ensuite le suivi dans le temps ?</li> <li>- des réunions thématiques et le renvoi à d'autres travaux en cours sont prévus pour alimenter le groupe de travail sur des sujets considérés comme majeurs (cf. mandat) : la CST a-t-elle identifié des thèmes en sus de ceux déjà identifiés dans le cadre de cette action ?</li> </ul>
<b>Rapporteurs</b>	<b>Olivier GILG</b>
<b>Contributeurs</b>	Amandine ORSINI, Harold LEVREL, Nicolas POULET, Michel DESHAYES

**Historique du document**

Version	Auteur	Date	Commentaires
V0	Secrétariat CST	13/01/2012	Envoi du document type
V1	Olivier Gilg	21/2/2012	Projet d'avis a destination des contributeurs
V2	Amandine Orsini	23/02/12	Contribution
V3	Nicolas Poulet	28/2/12	Contribution

## Avis présenté le 8 mars 2012

Nous ne reviendrons pas dans notre avis sur le contexte de la mise en place de ce groupe de travail, largement détaillé dans le mandat du groupe.

En revanche, quelques remarques de forme s'imposent en préambule de notre avis.

Le secrétariat du CST a été destinataire de cette saisine en date du 29/9/2011, soit ultérieurement à la mise en place de ce groupe (dont le rendu est attendu dans un délai de 3 mois !)

Bien que cette saisine soit présentée comme étant « initiale à une action : principes et conception **en amont** d'une action », notre avis, qui ne pourra être validé (au mieux) que lors de la prochaine réunion de la CST le 8 mars 2012, doit donc être considéré comme un blanc-seing (caution scientifique rétroactive) sans réelle utilité « scientifique ou technique ».

Bien qu'ayant décidé, dans cette phase de lancement des travaux de la CST, de jouer le jeu en listant ci-dessous quelques avis et conseils, nous aimerions par cet exemple alerter les membres de la CST du risque que fait courir ce type de saisine sur l'efficacité et la crédibilité de notre travail collégial. Le risque d'engorgement ayant d'ores et déjà été évoqué en réunion (du fait du grand nombre de saisines prévisibles) et notre indépendance devant primer (étant tous nommés *intuitu personae* et non au nom de structures), nous recommandons aux membres de la CST de rejeter à l'avenir, sans autre justification, toutes les demandes de ce type.

### 1. Objectifs

Sur le fond la démarche présentée semble globalement satisfaisante même si les objectifs sont peu lisibles. Par exemple, les 3 paragraphes du mandat portant sur ce point listent des démarches, des travaux, et non des objectifs. Dès la première phrase, on confond « objectifs du groupe de travail » et « démarche recherchée par l'ONB ». A clarifier impérativement...

Par ailleurs, les objectifs de la batterie d'indicateurs ne sont pas suffisamment explicités. Que cherche t on à mesurer exactement ? Que cherche t on à évaluer ? Mis à part l'engagement général « d'enrayer le déclin de la biodiversité d'ici 2020 »...

On parle ainsi de « jeu d'indicateurs « idéal » de la SNB » sans en préciser l'objectif ou le contenu. On s'attendrait à ce que ces objectifs soient définis plus en amont. Point essentiel à approfondir.

Dans la phrase introductive, l'accent est également mis sur la nécessité de concilier un *travail de fond* et l'obtention de *résultats rapides*. Ces objectifs ne sont ils pas antinomiques ?

Plusieurs conditions, peu ou mal explicitées dans ces objectifs, nous paraissent nécessaires pour garantir le succès de ce travail (liste volontairement non exhaustive compte tenu du caractère purement théorique de l'exercice ; voir ci-dessus).

- a) Veiller à bien retirer du mandat du GT toutes les questions liées à l'évaluation de la précédente SNB. Mais promouvoir le « recyclage » d'indicateurs déjà utilisés à cette occasion. Et en règle générale les indicateurs dont on pourra garantir le suivi sur plus de 10 ans. La longévité des indicateurs doit être autant que possible indépendante de la SNB pour permettre (1) une analyse rétroactive de ces indicateurs (identifier des tendances indépendantes de la SNB) et (2) capitaliser ces connaissances pour « l'après SNB »

- b) Démarche itérative (si l'on fait l'hypothèse que cette démarche se poursuivra après mars 2012 !) : c'est la liste des indicateurs qui doit être agrégative, pas les indicateurs eux mêmes. Aucun indicateur de l'état zéro de 2012 ne doit être « écrasé » par la suite (mauvaise habitude française rendant trop souvent impossible les suivis à long terme...)
- c) Nécessité dès le départ de la nouvelle SNB d'assurer la possibilité d'une comparaison ultérieure de nos indicateurs avec des indicateurs similaires (ou mieux : « identiques ») utilisés dans d'autres pays et principalement dans les pays limitrophes (Espagne, Italie, Suisse, Allemagne, Belgique, Luxembourg, Royaume Uni mais également outre mer...).
- d) Ne pas confondre « jeux d'indicateurs » ou « combinaison d'indicateurs » avec indicateurs « synthétiques ». OK pour les présenter « par groupes » mais pas pour les « mélanger ».
- e) Retenir en priorité des indicateurs construits à partir d'information « libre » pour permettre, le cas échéant, un contrôle externe et éviter ainsi la suspicion (et donc les critiques) quant à l'objectivité des résultats présentés à la société.
- f) S'assurer que les indicateurs retenus répondent à des échelles de temps et d'espace compatibles avec les mesures susceptibles d'être envisagées dans le cadre de la SNB .
- g) S'assurer d'un minimum de coordination avec les autres projets relatifs à la conception d'indicateurs de biodiversité dans le cadre d'autres plans ou stratégies internationaux.

## 2. Composition du groupe de travail

Manque de Scientifiques (désolé pour les acronymes que nous ne connaissons pas et qui ne sont pas précisés dans le mandat)

Manque de gestionnaires d'espaces naturels (mis à part peut être la forêt privée)

Etoffons au moins en ce sens la composition des membres du 2<sup>e</sup> cercle du GT.

## 3. Délais

La volonté affichée de vouloir obtenir des « résultats rapides » tout en réalisant un « travail de fond » nous paraît peu réaliste compte tenu de la complexité du sujet traité et des délais impartis (délais qu'il est par ailleurs difficile d'estimer dans la mesure où les objectifs ne sont pas particulièrement clairs).

Que le travail du groupe soit rapide, nous n'en doutons pas :

- la validation des 1ers indicateurs robustes étant attendue quelques jours seulement après la présentation initiale du mandat lors de la réunion de la CST du 10/10/2011 ;
- la finalisation du plan de communication en janvier 2012 ;
- et la fin du travail sur les indicateurs en février-mars 2012 soit, si le calendrier est respecté, au moment (voire avant même) ou le présent avis de la CST sera examiné en plénière (8/3/2012).

Qu'il soit le fruit d'un véritable travail de fond est plus hypothétique.

Seule une nouvelle saisine, visant à évaluer concrètement le rendu du groupe de travail, permettrait de répondre à cette interrogation. Sous réserve bien entendu que ces indicateurs ne soient pas restitués à la SNB par l'ONB avant même que la CST se soit prononcée de façon définitive (ce qui nécessitera nécessairement un délai de plusieurs mois).